

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit	Americolene® Éthylène-acétate de vinyle Polyéthylène basse densité
Synonymes	Polymère d'éthylène avec acétate de vinyle ; EVA-LDPE ; Poly(éthylène-co-acétate de vinyle)
Catégories de produits	DA526AA, DA548XW, DB525AA, DQ524AA, DR206AA, DR281AA, DR282AA, DR283AA, DR284AA, DR285AA, DS285AA, EB437JQ, EB439AS, EB439JR, EB502AA, EB502PD, EB508AA, EB524AA, EB525AA, EB561AA, EB591AA, EB592AA, EF437AA, EF437JM, EF437JQ, EF439AA, EF439AS, EF439JM, EF439JQ, EF439JR, EF439JS, EF439JT, EF446AA, EF446AT, EF510AA, EF522AA, EF524AA, EF528AA, EF528XW, EF529AA, EF532AA, EF532WL, EF545AW, EF546AA, EF546AT, EF546LR, EF561AA, EF561AV, EF561LV, EF563LV, EF575AA, EF598AA, EM241AA, EM280AA, EM284AA, EM518AA, EM530AA, EM531AA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) identifiée(s) pertinente(s)	Film plastique, laminage, moulage, enduction.
---	---

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Américorp International 11824, chemin Jollyville Suite 303 Austin Tx 78759 États-Unis info@americorpint.com
Téléphone (Général)	+1(800) 729-5417

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

+1(800) 729-5417 – CHEMTREC

Section 2 : Identification des dangers**UE/CEE**

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)/REACH 1907/2006 [modifié par 830/2015]

Conformément à la directive européenne 67/548/CEE (DSD) ou 1999/45/CE (DPD)

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLP • Non classé

DSD/DPD • Non classé

2.2 Éléments d'étiquetageCLP **Danger** • Aucun élément d'étiquette requisDSD/DPD **Phrases de risque** • Aucun élément d'étiquetage requis**2.3 Autres dangers**CLP • Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), ce matériau n'est pas considéré comme dangereux.DSD/DPD • Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Selon la directive européenne 1999/45/CE, ce matériau n'est pas considéré comme dangereux.

États-Unis (États-Unis)

Selon OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

OSHA HCS 2012 • Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

OSHA HCS 2012

**Mentions
de danger**

• Aucun élément d'étiquette requis

2.3 Autres dangers

OSHA HCS 2012

• Tel qu'expédié, le produit n'est pas dangereux. En vertu de la réglementation des États-Unis (29 CFR 1910.1200 - Hazard Communication Standard), ce produit n'est pas considéré comme dangereux.

Canada

Selon SIMDUT 2015

2.1 Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015 2.2 • Non classé

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

• Aucun élément d'étiquette requis.

2.3 Autres dangers

SIMDUT 2015

• Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Au Canada, le produit mentionné ci-dessus n'est pas considéré comme dangereux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).**Section 3 - Composition/Informations sur les ingrédients****3.1 Matières**

• Le matériau ne répond pas aux critères d'une substance conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

3.2 Mélanges

Composition		
Nom chimique	Identifiants (CAS)	%
Poly(éthylène-co-acétate de vinyle)	24937-78-8	>99 – 97,8
Acétate de vinyle	108-05-4	<0,02
Antioxydants et/ou réactif de glissement	Propriétaire	<0,60 – 0
Réactif antiblocage	Propriétaire	<1,5 – 0

Section 4 - Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Inhalation**

- EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.

Peau

- Pour les brûlures thermiques, rincez ou submergez la zone affectée dans de l'eau froide pour dissiper la chaleur. Couvrez avec un bandage propre. Ne décollez pas le matériau de la peau. Obtenez des soins médicaux. Pour contacter au

températures ambiantes, laver à l'eau et au savon.

- Œil**
- Si de la poussière ou du matériau en fusion entre en contact avec les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion**
- Les premiers secours ne devraient pas être nécessaires si le matériel est utilisé dans des conditions normales et recommandé.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Reportez-vous à la section 11 - Informations toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques à

Médecin

- Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques. Le matériau se détachera au fur et à mesure de la guérison; donc, un retrait immédiat de la peau n'est pas nécessaire.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Brouillard d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Extinction inappropriée

- Aucun connu.

Médias

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

- Éviter de générer de la poussière ; fines poussières dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et dans la présence d'une source d'inflammation est un risque potentiel d'explosion de poussière.

Produits de combustion dangereux

- Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, formaldéhyde, acétaldéhyde, fumée irritante.

5.3 Conseils aux pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome (SCBA) à pression positive.
Les vêtements de protection des sapeurs-pompiers n'offrent qu'une protection limitée.

Section 6 - Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

- Ne marchez pas sur le matériau renversé. Ne pas respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct.

Procédures d'urgence

- Contenir le déversement et surveiller l'accumulation excessive de poussière. Éviter les inutiles la circulation du personnel et de l'équipement dans la zone de déversement. Ventiler les espaces fermés avant d'entrer.

6.2 Précautions environnementales

- Aucune précaution environnementale spéciale n'est nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures de confinement/nettoyage

- Éviter de générer de la poussière.
- Utilisez des outils propres et anti-étincelles pour collecter le matériau.
- Les dépôts de poussière ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, car ils peuvent former un mélange explosif s'ils sont rejetés dans l'atmosphère en concentration suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

- Reportez-vous à la Section 8 - Contrôles de l'exposition/Protection individuelle et à la Section 13 - Élimination Considérations.

Section 7 - Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation • Éviter le contact avec le matériau en fusion ; ne pas respirer les émanations, les vapeurs, la poussière ou les aérosols de matières en fusion ou en combustion. Lors du traitement à > 600 °F (315 °C), envisager l'utilisation d'un respirateur pour éviter de respirer les produits de décomposition.

- Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Minimiser la création et l'accumulation de poussière.
Un entretien ménager de routine doit être institué pour s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.
Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises au frottement des opérations de transfert et de mélange. Prévoyez des précautions adéquates, telles que la mise à la terre et la liaison électriques, ou des atmosphères inertes.
- Utilisez un équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer la poussière.
Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage**
- Gardez le récipient fermé et dans une zone ventilée, à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur, des flammes nues et lumière directe du soleil. Ne pas entreposer avec des matériaux incompatibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la Section 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes

7.4 Autres informations

- Pour la prévention des incendies et des explosions, éviter tout contact avec des matériaux incompatibles. Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Étant donné que le produit peut accumuler une charge statique, utilisez les procédures de liaison et/ou de mise à la terre appropriées avant le transfert. Aux États-Unis d'Amérique, reportez-vous à la brochure NFPA® n° 654, "Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids, édition 2006".

Section 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

	Résultat	Limites/directives d'exposition	
		ACGIH	NIOSH
Acide acétique, ester vinylique (108-05-4)	STEL	15 ppm LECT	Non-établi
	TWA	10 ppm TWA	Non-établi
	Plafonds	Non-établi	Plafond de 4 ppm (15 min) ; 15 mg/m3 Plafond (15 min)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures/contrôles techniques

- Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée.
Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Une ventilation par aspiration locale supplémentaire, des systèmes fermés ou une protection respiratoire et oculaire peuvent être nécessaires dans des circonstances particulières ; tels que les espaces mal ventilés, les traitements très chauds, l'évaporation des liquides de grandes surfaces, la pulvérisation de brouillards, la génération mécanique de poussières, le séchage des solides, etc.

Équipement de protection individuelle

Respiratoire

- Pour une exposition limitée, utilisez un masque anti-poussière N95. Pour une exposition prolongée, utilisez un air respirateur purificateur d'air avec filtres à particules à haute efficacité (HEPA). Suivez les réglementations OSHA relatives aux respirateurs trouvées dans 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN 149. Utilisez un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes sont ressentis.

Yeux/Visage

- Portez des lunettes de sécurité.

Mains

- Portez des gants résistants à la chaleur et des manches longues lors de la manipulation du produit fondu.

Peau/Corps

- Portez des manches longues et/ou des combinaisons de protection.

Exposition environnementale Contrôles

- Suivre les meilleures pratiques pour la gestion du site et l'élimination des déchets.

Légende des abréviations

ACGIH = Conférence américaine d'hygiène industrielle
gouvernementale NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé
au travail OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

STEL = Les limites d'exposition à court terme sont basées sur des expositions de 15 minutes

TWA = Les moyennes pondérées dans le temps sont basées sur des expositions de 8h/jour, 40h/semaine

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

description du matériel			
Forme physique	Solide	Apparence/Description	Un solide translucide à blanchâtre avec une odeur inodore à légère.
Couleur	Translucide à blanchâtre.	Odeur	Inodore à doux.
Seuil d'odeur	NDA		
Les propriétés générales			
Point d'ébullition	NDA	Point de fusion	85 à 112 C (185 à 233,6 F)
Température de décomposition	> 300 C (573 F) (estimation)	pH	NDA
Gravité spécifique/relative	0,92 à 0,95 Eau=1	Solubilité dans l'eau	Négligeable.
Densité			
Viscosité	NDA	Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés oxydantes :	Pas un oxydant.		
Volatilité			
La pression de vapeur Taux d'évaporation	NDA	Densité de vapeur	NDA
	NDA		
Inflammabilité			
Point de rupture	343 °C (649,4 °F) (estimation)	GUE	NDA
LIE	NDA	Auto-allumage	NDA
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.		
Environnement			
Coefficient de partage octanol/eau	NDA		

9.2 Autres informations

- Aucun paramètre physique et chimique supplémentaire noté.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

- Stable aux températures et pressions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Polymérisation dangereuse non indiquée.

10.4 Conditions à éviter

- Chaleur, étincelles, flamme nue.

10.5 Matériaux incompatibles

- Agents oxydants forts, fluor.

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible

Section 11 - Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Nom du composant	CAS	Données
Antioxydants et/ou réactif de glissement (0 % À 0,6 %)	Propriétaire	Toxicité aiguë : DL50 par ingestion/orale-rat • > 5 000 mg/kg ; Poumons, Thorax ou Respiration : Dyspnée ; Inhalation-Rat LC50 • >1800 mg/m ³ 4 Heure(s); Peau-

		Lapin LD50 • >2000 mg/kg ; Reproduction : Ingestion/Orale-Rat TDLo ¹⁰ 1750 mg/kg (multigénération) ; Effets sur la reproduction : Effets sur le nouveau-né : Autres mesures ou effets néonataux.
Antioxydants et/ou réactif de glissement (0 % À 0,6 %)	Propriétaire	Toxicité aiguë : Ingestion/Oral-Rat LD50 • >5000 mg/kg

Propriétés SGH	Classification
Toxicité aiguë	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • NDA
Risque d'aspiration	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Non pertinent
Cancérogénicité	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis
Mutagénicité des cellules germinales	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis
Corrosion/irritation cutanée	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis
Sensibilisation cutanée	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis
STOT-RE	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • NDA
STOT-SE	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • NDA
Toxicité pour la reproduction	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis
Sensibilisation respiratoire	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis
Lésions oculaires graves/Irritation	UE/CLP • OSHA HCS 2012 • SIMDUT 2015 • Critères de classification non remplis

Voie(s) d'entrée/d'exposition

- Inhalation, Peau, Yeux, Ingestion

Les conditions médicales

- Troubles des poumons.

Aggravé par l'exposition**Effets potentiels sur la santé****Inhalation****Aigu (immédiat)**

- L'exposition à la poussière peut provoquer une irritation. Des processus tels que le découpage, le broyage, le broyage ou l'impact peuvent entraîner la génération de quantités excessives de poussières en suspension dans l'air sur le lieu de travail. La poussière nuisible peut affecter les poumons, mais les réactions sont généralement réversibles.

Chronique (retardé)

- Une exposition prolongée à la poussière peut provoquer une respiration sifflante, une oppression thoracique, une toux productive, une irritation nasale et des symptômes de maladie respiratoire chronique.

Peau**Aigu (immédiat)**

- L'exposition à la poussière peut provoquer une irritation mécanique.

Chronique (retardé)

- Aucune donnée disponible.

Œil**Aigu (immédiat)**

- L'exposition à la poussière peut provoquer une irritation mécanique. Des concentrations excessives de poussières nuisibles sur le lieu de travail peuvent réduire la visibilité et provoquer des dépôts désagréables dans les yeux.

Chronique (retardé)

- Aucune donnée disponible.

Ingestion**Aigu (immédiat)**

- Des concentrations excessives de poussières nuisibles sur le lieu de travail peuvent provoquer des irritations des muqueuses.

Chronique (retardé)

- Aucune donnée disponible

Effets cancérigènes

	CAS	CIRC
Acide acétique, ester vinylique	108-05-4	Groupe 2B-cancérigène possible

Légende des abréviations

LD = dose létale

MLD = Doux

Section 12 - Informations écologiques

12.1 Toxicité

- NDA

12.2 Persistance et dégradabilité

- NDA

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- NDA

12.4 Mobilité dans le sol

- NDA

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune évaluation PBT et vPvB n'a été effectuée.

12.6 Autres effets indésirables

- NDA

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Déchets de produits**

- Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou réglementations internationales.

Déchets d'emballage

- Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou réglementations internationales.

Article 14 - Informations sur le transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers environnementaux
POINT	NDA	Non réglementé	NDA	NDA	NDA
TMD	NDA	Non réglementé	NDA	NDA	NDA
OMI/IMDG	NDA	Non réglementé	NDA	NDA	NDA
IATA/OACI	NDA	Non réglementé	NDA	NDA	NDA

14.6 Précautions particulières à prendre par

- Aucun connu.

l'utilisateur 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC • Sans objet.

Article 15 - Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classifications des risques SARA**

- Aucun

Inventaires

- Ces produits sont conformes aux inventaires suivants :

Australie AICS Canada DSL/NDSL Chine

EU EINECS/ELNICS

Japon ENCS Corée KECI

Nouvelle-Zélande

Philippines PICCS

États-Unis TSCA

Californie Prop 65

- En conformité, aucune substance déclarable

CERCLE	<ul style="list-style-type: none"> En cas de déversement, l'utilisateur final doit vérifier si un rapport est requis en vertu des réglementations locales, nationales et/ou fédérales.
CONEG	<ul style="list-style-type: none"> Ces produits sont conformes aux exigences des métaux lourds de la Coalition of Northeastern Governors et California Toxics in Packaging Prevention Act (AB2021).
Substances appauvrissant l'ozone	<ul style="list-style-type: none"> Conformément à 40 CFR 82, aucune substance à déclarer.
RCRA	<ul style="list-style-type: none"> Dans la forme délivrée par AmeriCorp, ces produits ne sont pas considérés comme déchets dangereux, et ne sont pas soumis à déclaration en vertu de la ressource Loi sur la conservation et le rétablissement.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Article 16 - Autres informations

Date de la dernière révision	13/décembre/2019
Date de préparation Pour d'autres informations	06/juin/2014 Contacter le service client d'AmeriCorp Polymers LLC au 1-800-545-9577 (du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h00 - heure normale centrale)
Clause de non-responsabilité/déclaration de Responsabilité	<p>Il est de votre responsabilité de déterminer que notre produit est sûr, légal et techniquement adapté à vos utilisations prévues. Cette fiche de données de sécurité ne peut pas couvrir toutes les situations possibles que l'utilisateur peut rencontrer lors du traitement. Chaque aspect de l'utilisateur l'opération doit être examinée pour déterminer si, ou où, des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires. Toutes les informations de santé et de sécurité contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être fournies aux employés et/ou aux clients. AmeriCorp Polymers LLC doit compter sur à l'utilisateur d'utiliser ces informations pour développer des directives de pratique de travail appropriées et programmes de formation des employés spécifiques à l'opération de l'utilisateur.</p> <p>Comme les conditions et les méthodes d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ces produits. Les informations contenues dans ce document sont considérées comme vraies et exactes, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou implicite, concernant l'exactitude des informations, les risques liés à l'utilisation du matériel ou les résultats à obtenir de l'utilisation de celle-ci. Le respect de toutes les lois et réglementations internationales, fédérales, étatiques et locales applicables concernant l'utilisation, le stockage, la vente, le transport ou l'élimination de ce matériel relève de la responsabilité de l'utilisateur.</p> <p>AmeriCorp Polymers LLC n'approuve ni ne revendique l'adéquation de son produit à quelque usage particulier. AmeriCorp NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE QUANT À SES PRODUITS EN RÉSINE ELEVATE®. AmeriCorp NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LA PERTINENCE OU LA PERTINENCE DE TOUT PRODUIT AmeriCorp POUR TOUT USAGE PARTICULIER. La responsabilité d'AmeriCorp et votre recours exclusif pour toute réclamation découlant de la vente de ses produits sont expressément limité, au choix d'AmeriCorp, au remplacement des biens non performants ou au paiement non dépasser le prix d'achat majoré des frais de transport à l'égard de tout matériel dont le dommage est prouvé et réclamé.</p> <p>Les informations contenues dans cette fiche sont valables pour les réglementations citées publiées à la date de préparation de ce document, comme indiqué ici. Des mises à jour peuvent être préparées au fur et à mesure que les réglementations sont modifiées ou en attente d'informations révisées sur la résine. Il est de la responsabilité du client de rechercher des informations réglementaires mises à jour sur toute résine spécifique.</p>

Légende des abréviations NDA =
Aucune donnée disponible